

**AUCHAN**  
**Pôle Fidélité – Direction de l'Animation Commerciale**  
**Jeu concours Album Panini Foot**  
**Du 28/01 au 12/02/2014**

**Article 1 - Organisation**

La Société Auchan, Direction de l'Animation Commerciale, dont le siège social est situé au :  
**200 Rue de la Recherche 59650 VILLENEUVE D'ASCQ RCS Lille B 410 409 460** et les 125 magasins AUCHAN organisent un jeu concours gratuit sans aucune obligation d'achat ou obligation pécuniaire du **28/01/2014 au 12/02/2014**.

**Article 2 - Qui peut participer ?**

Ce concours est ouvert aux enfants membres du Club Rik&Rok d'Auchan, résidant en France à l'exception des personnes visées ci-dessous :

- Les enfants dont les parents sont membres de la direction et du personnel de la société organisatrice,
- les enfants dont les parents qui, d'une façon générale, participent à la mise en œuvre de ce jeu concours ainsi que les membres de leurs familles respectives.

**Article 3 - Comment participer ?**

Pour participer à ce jeu/concours, il suffit :

1. De répondre correctement aux 3 questions posées sur le Football sur clubrikrok.fr dans l'encadré réservé au jeu concours Panini
2. D'être parmi les 8 000 premiers candidats ayant correctement répondu.

**Article 4 - Un seul participant - Un seul prix par famille**

Un même participant ne peut participer qu'une seule fois. Par ailleurs, il n'y aura qu'un seul gagnant par famille (personnes vivant sous le même toit).

La société organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent article comme de l'ensemble du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque.

**Article 5 - Les prix**

Ce jeu concours est doté des lots suivants pour les 125 magasins :

- 8 000 albums Panini

Les lots offerts ne peuvent donner lieu, de la part des gagnants, à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

**Article 6 - Désignation des gagnants - Comment gagner ?**

Un jury composé de 3 personnes de la Direction de l'Animation Commerciale d'Auchan sélectionnera les 8 000 premiers candidats ayant répondu correctement aux 3 questions posées jusqu'au 12/02/2014.

**Article 7 - Publication des résultats - Remises des lots**

Les gagnants seront avertis par courrier **à partir du 25 février 2014**. Le courrier sera accompagné du lot correspondant.

**Article 8 - Cas de force majeure - réserve de prolongation**

La responsabilité des organisateurs ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de leur volonté, le présent jeu devait être modifié, écourté ou annulé.

En cas de force majeure, des additifs ou des modifications à ce règlement peuvent éventuellement être publiés pendant le jeu. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement.

### **Article 9 - Interprétation**

Toute question d'application ou d'interprétation du règlement, ou toute question imprévue qui viendrait à se poser, sera tranchée par la société organisatrice sous contrôle de Maître **Denis BERA huissier de justice à Lille** dans le respect des lois.

### **Article 10 - Acceptation du règlement - Dépôt**

Le fait de participer à ce jeu concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, qui a valeur de contrat.

Le règlement complet est déposé : "SCP WATERLOT - DARRAS - VANVEUREN, Huissiers de Justice Associés à LILLE" -où sera également déposé un exemplaire de tout document annonçant ce jeu.

Le règlement complet sera adressé gratuitement à toute personne sur demande écrite, expédiée avant la fin de la période de participation à l'adresse suivante :

AUCHAN  
**Club Rik&Rok / Jeu concours Panini / Album Foot**  
200 Rue de la Recherche  
59650 VILLENEUVE d'ASCQ

Les frais d'affranchissement ainsi engagés seront remboursés aux intéressés, au tarif lent en vigueur le jour de l'envoi, sur simple demande formulée avec la demande de règlement complet et accompagné d'un RIB.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 Janvier 1978, vous bénéficierez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant et dont nous sommes seuls dépositaires en écrivant à Auchan – Club Rik&Rok 200 Rue de la Recherche 59650 Villeneuve d'Ascq.